

La formation PSC : Premiers Secours Citoyen

Objectif

Exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Prérequis

Être âgé de 10 ans minimum.
Comprendre et parler le français.
Accessible aux handicapés
(nous contacter).

Nombre de participants

Groupe de 4 à 10 personnes maximum.

Durée

7 heures réparties sur 1 journée.

Programme

- La protection ;
- L'alerte ;
- La victime s'étouffe ;
- La victime saigne abondamment ;
- La victime est inconsciente ;
- La victime ne respire pas (Arrêt cardiaque avec utilisation d'un défibrillateur automatique) ;
- La victime se plaint d'un malaise ;
- La victime se plaint d'un traumatisme, Plaie, Brûlure, atteinte des os et des articulations.



Moyens pédagogiques

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mises en situations simulées.

Matériel :

Mannequins d'entraînement (nourrisson/enfant/adulte), défibrillateur, maquillage, accessoires divers.

Intervenant :

Les formateurs sont des sapeurs-pompiers du Val d'Oise, titulaires du monitorat P.A.E. 3 ou P.A.E. 1, à jour de formation continue.

Validation

Avoir suivi les 7 heures de cours et participé à toutes les phases de la formation ;
Avoir réalisé tous les gestes de premiers secours pendant les phases d'apprentissage ;
Avoir participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

Attribution finale

Attestation de formation
Certificat de compétences « PSC »

